

Deuxième partie

# Rapport du Conseil fédéral sur la gestion de l'administration fédérale en 1992

---

# Rapport du Conseil fédéral sur sa gestion et sur la gestion de l'administration fédérale en 1992 ainsi que le rapport du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances sur leur gestion en 1992

du 17 février 1993 et  
du 25 février 1993 ainsi que  
du 31 décembre 1992

---

Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport sur notre gestion en 1992 et le rapport du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances sur leur gestion en 1992.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

17 février 1993

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, Ogi

Le chancelier de la Confédération, Couchepin

(Les chiffres indiqués entre parenthèses se rapportent à l'année 1991)

---

PREMIERE SECTION

A. SECRETARIAT GENERAL

En plus des tâches habituelles, le Secrétariat général s'est surtout occupé de l'année présidentielle du Chef du Département. Le surplus considérable de questions et de problèmes qui ne dépendaient pas directement du Département ont pu être réglés avec un minimum de personnel supplémentaire.

La question d'un service de traduction au sein du Département n'a toujours pas été résolue - et, apparemment, n'est pas près de l'être. C'est pourquoi le Département n'a pas d'autre choix que de s'adresser à des services extérieurs pour effectuer les traductions de plus en plus nombreuses. Les problèmes qui en résultent (coûts, travail supplémentaire, perte de temps, manque d'uniformité) sont bien présents et la situation n'est finalement pas satisfaisante du tout pour toutes les parties concernées.

La deuxième "Klausur", conçue et organisée par le Secrétariat général, a eu lieu les 3 et 4 avril 1992, à Macolin, sous la direction du Chef du Département. Ainsi, le processus de prise de conscience et la description des problèmes internes, de plus que la pose de jalons pour leur transformation, commencés à Beatenberg un an auparavant, ont pu être finalisés. Pour y faire suite, un groupe de travail, chargé d'établir concrètement les mesures, correspondant aux analyses de Beatenberg et Macolin, a été créé pour apporter des améliorations dans les domaines définis, soit les buts, la coordination, le personnel, les structures et la communication. Des résultats partiels de ces travaux ont déjà été inclus par exemple dans le premier projet du rapport sur la politique étrangère des années 90. Les premières décisions pour l'application d'autres mesures sont attendues pour le début de l'année à venir.

B. DIRECTION POLITIQUE

I. Relations bilatérales

Parmi les 139 (134) pays représentés en Suisse par des missions diplomatiques, 74 (73) entretiennent une ambassade et un (1) une légation à Berne, tandis que 64 (60) ambassadeurs accrédités en Suisse résident à l'étranger. On dénombre en outre 270 (262) représentations consulaires, dont 117 (114) consulats généraux, 128 (122) consulats, quatre (4) vice-consulats et 21 (22) agences consulaires.

Au 30 novembre, 432 (453) diplomates étrangers étaient enregistrés auprès du Département, tandis que l'effectif du personnel administratif et technique et du personnel de service était de 670 (693) personnes. Le secteur consulaire occupait au total 674 (679) personnes.

### 1. Europe et Amérique du Nord

La vitesse de l'évolution politique dont nous avons parlé dans les années 1989 à 1991 s'est réduite quelque peu en 1992. Des développements importants sont intervenus dans le domaine de l'intégration européenne dans les pays de l'Europe orientale et centrale ainsi que dans l'ancienne Yougoslavie, où la guerre s'est encore aggravée et étendue à la République de Bosnie-Herzégovine. Tous ces sujets sont traités ailleurs dans ce rapport. De même, les relations entre la Suisse et le Conseil de l'Europe font à nouveau l'objet d'un rapport séparé.

La situation née des profonds changements en Europe centrale et orientale nous inquiète dans la mesure où l'Europe tout entière est déstabilisée. En particulier, divers foyers de conflits ont pris naissance sur le territoire de l'ancienne URSS. Il convient de mentionner plus spécialement les troubles en Abkhazie, en Ossétie du Sud, au Nagornij Karabakh et au Tadjikistan.

Le 3 novembre, les citoyens des Etats-Unis d'Amérique ont élu un nouveau président en la personne de M. Bill Clinton, lequel a déclaré que l'orientation fondamentale de la politique étrangère américaine ne changerait pas.

Eu égard à ces développements, une importance particulière a de nouveau été donnée aux contacts bilatéraux à tous les niveaux, en Suisse et à l'étranger. Dans le domaine multilatéral, la Suisse a continué de participer aux travaux du Sommet de la francophonie..

### 2. Coopération avec les Etats d'Europe centrale et orientale

Tout au long de l'année passée, la coopération avec les Etats d'Europe centrale et orientale n'a cessé de s'étendre et de se renforcer. Les 1er et 2ème crédits de programme ont permis de mettre en route ou de réaliser 100 projets dans le domaine de la coopération technique. Les crédits, qui ont atteint plus de 20 millions de francs, ont été engagés dans les domaines suivants: économie/formation, agriculture, politique/organisation de l'état et santé. Les développements intervenus dans les pays d'Europe centrale et orientale ont démontré la nécessité de ces activités. Les projets évalués à ce jour se sont avérés utiles et leur choix judicieux.

En décembre, le Conseil des Etats a approuvé à une forte majorité le message complémentaire du 1er juillet 1992 sur la poursuite d'une coopération renforcée avec les Etats d'Europe centrale et orientale et son extension explicite aux Etats de la CEI ainsi que l'augmentation du crédit à 1,4 milliard de francs.

### 3. Afrique et Amérique latine

#### Pays d'Afrique du Nord, Corne de l'Afrique

Le problème non résolu du Sahara occidental, la succession d'événements en Algérie après la victoire des fondamentalistes le 26 décembre 1991 lors du premier tour des élections, la contestation des élections présidentielles en Mauritanie et les sanctions de l'ONU contre la Libye ont contribué au maintien de la tension dans la région. Les différences entre les systèmes politiques et sociaux de ces pays ont creusé le fossé qui les sépare. La démocratie n'avance guère en Afrique du Nord, même si le Maroc a fait un pas timide dans la bonne direction.

En Ethiopie, le processus de démocratisation, soutenu par la Suisse, pourrait avoir des répercussions positives sur les pays voisins, Djibouti, le Kenya, la Somalie et le Soudan. Nous aidons la population de ces trois derniers pays, qui souffrent de la sécheresse et de la guerre civile. Comme ailleurs, la Suisse continue d'accorder beaucoup d'importance au respect des droits de l'homme dans les pays de la Corne de l'Afrique. L'action de l'ONU en Somalie ne pourra être couronnée de succès que si ce pays divisé retrouve des structures politiques stables.

#### b. Afrique subsaharienne

La marginalisation de l'Afrique a continué: les pays situés au sud du Sahara ont enregistré - avec une progression de 1,5 pour cent - la croissance économique la plus faible du monde, ainsi que la plus forte augmentation démographique (3%). Ces données représentent un appauvrissement en termes de revenu par habitant. Les quelques 550 millions d'habitants de cette région totalisent un produit national brut comparable à celui de la Belgique.

Le fait que l'on prend conscience que l'Afrique devra prendre toujours plus son propre destin en mains représente un espoir pour cette région. Cette constatation découle de divers entretiens avec des représentants des Etats d'Afrique noire, qui ont fait preuve de pragmatisme et de réalisme. Le processus de démocratisation dans de nombreux pays d'Afrique, en 1992, est à l'origine de certains progrès (élections en Ethiopie, au Congo et au Ghana), mais aussi de quelques revers (Angola, Caméroun, Togo). La Suisse a soutenu les processus d'ouverture politique surtout par l'envoi d'observateurs électoraux (en Ethiopie, au Congo, au Ghana et en Angola). Les conflits civils meurtriers qui déchirent le Libéria et la Somalie montrent à quel point subsistent des risques dus à des changements de régime. Le fait qu'environ le quart des réfugiés du monde entier sont africains donne la mesure de l'instabilité politique et économique du continent. Ce problème atteint des dimensions particulièrement critiques en Somalie et au Mozambique.

Les paiements d'intérêts sur la dette extérieure, de quelque 240 milliards de dollars, ont provoqué une sortie de capitaux considérable de ce continent. Les progrès économiques enregistrés dans certains pays (Ghana, Ouganda, Tanzanie et Guinée-Bissau) tranchent avec la récession qui frappe d'autres Etats (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Caméroun). A la suite de la sécheresse du siècle en Afrique australe, le Conseil fédéral a libéré un crédit de 15 millions de francs, qui est allé au bénéfice notamment du Mozambique, du Zimbabwe, du Malawi et de la Zambie. Le continent noir est

la plus importante zone de concentration de la coopération suisse au développement. L'octroi de l'aide suisse est de plus en plus soumis à certaines conditions (ouverture politique, respect des droits de l'homme, "good governance", etc.); cette tendance est particulièrement nette en matière d'aide à la balance des paiements.

En Afrique australe, le processus de paix au Mozambique a donné lieu à quelques espoirs de mise en valeur de cette région sous l'angle économique et politique. La Suisse participe aux efforts de réintégration à la vie civile des membres de l'armée, entrepris dans le cadre de l'ONU. En Afrique du Sud, les pourparlers en vue de la préparation d'une nouvelle constitution se trouvent dans une impasse. L'actuelle violence pèse lourdement sur les chances de réussite de tout futur gouvernement de transition. A plusieurs occasions, le Conseil fédéral a encouragé des représentants du gouvernement et de l'opposition sud-africaine à poursuivre le dialogue pour l'établissement d'une Afrique du Sud démocratique et non raciale.

### c. Amérique latine

Plusieurs développements encourageants confirment les espoirs d'un renforcement de la démocratie dans cette région. En Amérique centrale, les accords de paix de Mexico ont mis fin au conflit civil qui a déchiré le Salvador depuis le début des années 80. Nous observons avec attention le processus engagé en vue de l'application des accords. Une mission des Nations Unies, soutenue financièrement par la Suisse, a été chargée par le Conseil de Sécurité de suivre ce processus. Nous avons pris acte avec préoccupation du retard pris dans l'application des accords de paix.

Certains événements ont toutefois menacé la stabilité politique et la démocratie dans certains pays. Au Pérou, la constitution a été suspendue le 5 avril par décision du Président de la République. Le Conseil fédéral a condamné cette décision et lancé un appel pour le retour au fonctionnement normal des institutions démocratiques. Il espère que l'élection d'une Assemblée constituante, qui s'est tenue le 22 novembre, permettra de restaurer la démocratie au Pérou. Au Venezuela, deux tentatives de coup d'Etat sont venues menacer la stabilité du pays. Au Brésil, la crise qui a abouti à la procédure de destitution du chef de l'Etat s'est résolue avec un transfert pacifique du pouvoir en faveur du vice-président, qui assume maintenant le rôle de président en exercice. Il est réjouissant de constater que, dans ce cas, la justice a pu suivre son cours normalement.

Dans le courant de l'année 1992, nous avons établi des relations diplomatiques avec l'Etat antillais de Saint Christophe-et-Nièves.

### 4. Moyen-Orient

Le processus de paix au Moyen-Orient, lancé le 30 octobre 1991 à Madrid sous le patronage des Etats-Unis et de l'Union Soviétique, n'a enregistré aucune percée à ce jour; toutefois, depuis le changement de gouvernement en Israël, l'atmosphère des négociations s'est détendue, et les pourparlers sont devenus plus substantiels. L'expulsion par Israël de 415 Palestiniens en représailles à l'assassinat d'un garde-frontière au mois de décembre, risque néanmoins de nuire durablement à la confiance entre Jérusalem et les capitales arabes. La Suisse a participé à toutes les

réunions des cinq groupes de travail multilatéraux qui se sont tenues jusqu'à ce jour. En février 1993, Genève accueillera la troisième réunion du groupe de travail sur l'eau.

L'Irak, pays avec lequel les relations diplomatiques sont suspendues de facto depuis la guerre du Golfe, reste soumis au sévère régime de sanctions décrété par l'ONU; la création de zones de sécurité au nord (zone kurde) et au sud (chiites) a pratiquement divisé le pays en trois. Entre-temps, l'Iran s'est affirmé en tant que puissance régionale dominante. Nos relations avec l'Iran en 1992 n'ont pas été exemptes de problèmes. Il y a lieu de mentionner, dans ce contexte, l'arrestation et l'extradition vers la France d'un ressortissant iranien, la limitation temporaire de la liberté de mouvement des diplomates suisses à Teheran, l'arrestation d'un homme d'affaires suisse, dont le procès a commencé le 10 décembre à Teheran, ainsi que la récente demande d'extradition concernant deux citoyens iraniens arrêtés en France et soupçonnés d'être impliqués dans l'assassinat, en 1990 à Coppet, d'un opposant iranien en exil. Cette demande est encore pendante.

#### 5. Mouvement des pays non alignés, Asie et Océanie

La Suisse a assisté en tant qu'invité au 10e sommet du mouvement des non-alignés en septembre à Jakarta. Les priorités du mouvement pour les prochaines années seront d'une part de participer de façon efficace à la conception et à la mise en oeuvre d'un nouvel ordre international fondé sur la justice, l'égalité et la démocratie dans les relations internationales, d'autre part de relever les défis posés par le développement et la lutte contre la pauvreté, dont l'éradication est indispensable pour que ce nouvel ordre mondial soit durable.

La Suisse a participé à la conférence ministérielle sur la réhabilitation et la reconstruction du Cambodge tenue en juin à Tokyo.

Parmi les différents représentants asiatiques reçus à Berne, signalons le premier ministre chinois, le ministre et le vice-ministre des affaires étrangères afghans, le vice-ministre nord-coréen des affaires étrangères et le vice-ministre des affaires étrangères de l'administration de Phnom Penh.

Des consultations entre les membres de la Commission neutre de contrôle à quatre en Corée (NNSC) ont eu lieu en septembre à Prague. La représentation de la République fédérative tchèque et slovaque dans la perspective de la division de la Fédération a été l'un des points examinés.

L'Australie a décidé de fermer son ambassade à Berne.

#### II. Politique internationale des réfugiés

Les possibilités effectives de collaboration internationale dans le domaine des réfugiés ont atteint leurs limites. Malgré diverses tentatives, une répartition équitable entre les pays d'accueil des victimes de guerre de l'ex-Yougoslavie n'a pu être réalisée. Plus positive

## **Rapport du Conseil fédéral deuxième partie, sur la gestion de l'administration fédérale en 1992**

|         |                                             |
|---------|---------------------------------------------|
| In      | Geschäftsberichte des Bundesrates           |
| Dans    | Rapports de gestion du Conseil fédéral      |
| In      | Rapporto di gestione del Consiglio federale |
| Jahr    | 1992                                        |
| Année   |                                             |
| Anno    |                                             |
| Band    | 119                                         |
| Volume  |                                             |
| Volume  |                                             |
| Seite   | 1-346                                       |
| Page    |                                             |
| Pagina  |                                             |
| Ref. No | 50 000 751                                  |

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.  
Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses.  
Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.